



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le préfet

Basse-Terre, le 11 avril 2023

REPONSE AU PROTOCOLE PRESENTE PAR LE COLLECTIF ET LES JA

Ayant pris connaissance du protocole et après échanges avec le député Serva, le préfet de la Guadeloupe apporte les précisions suivantes :

- 1 en cas d'accord sur les propositions, leur mise en œuvre sera rétroactive en ce qui concerne celles relevant de l'État pour la campagne 2023. En ce qui concerne celles relevant d'autres signataires de l'accord du 1er avril, cette rétroactivité sera recherchée dans toute la mesure du possible ;
- 2 les discussions avec l'ensemble des parties prenantes débuteront le 14 avril prochain et seront conduites au plus tard avant la fin du mois de juillet ;
- 3 un 20ème point sera examiné dans le cadre des discussions et portera sur la demande de revalorisation du prix à la tonne

Xavier Lefort